

Piloter l'orientation à l'échelle de l'établissement et du territoire Séminaire de contact du 15 au 17 mai 2023

Derrière les écrans de Parcoursup. Une procédure déshumanisante mais pas déshumanisée

Alban Mizzi,
doctorant en sociologie,
Centre Émile Durkheim (CNRS, UMR 5116)

Julien Gossa,
maître de conférences,
université de Strasbourg

Introduction théorique

Parcoursup relève d'un processus qui ne se limite pas à l'encodage de vœux et leurs réceptions par les candidats, ce qui permet d'étayer nos représentations d'une procédure perçue et considérée comme opaque par ses usagers ainsi que par l'opinion publique. En interrogeant son aspect "non-manipulable", nous questionnons le sentiment de justice ou d'injustice ressenti par les candidats, usagers de la plateforme. Près de cinq ans après sa mise en place, Parcoursup assure-t-elle une transition du secondaire au supérieur plus fluide, moins opaque et anxiogène qu'APB ? Pour apporter des éléments de réponse, nous considérons ce processus d'affectation dans sa dimension bilatérale : les trajectoires des jeunes ne sont intelligibles qu'à travers une analyse qui les articule avec les stratégies des commissions de Parcoursup qui classent les dossiers sur des éléments qualitatifs et quantitatifs.

Parcoursup s'appuie sur l'algorithme de Gale-Shapley (Gale & Shapley, 1962) pour le problème des mariages stables¹, conçue pour ne pas être manipulable et trouver les meilleures solutions possibles parmi celles étant "stables" (Dubins & Freedman, 1981). De plus, APB pouvait avoir recours à un tirage au sort pour départager certaines candidatures (Chauvel & Huguée, 2019; Frouillou et al., 2019), une procédure impopulaire aux antipodes des considérations du "mérite" (Dubet, 2006) et qui rendait la procédure "manipulable"². Dans un souci d'imperméabilité à cette dimension "manipulable", Parcoursup inverse la chronologie de la procédure : contrairement à APB qui imposait de hiérarchiser les vœux à une date butoir, Parcoursup utilise une hiérarchisation "au fil de l'eau", ce qui amène à des listes d'attente parfois longues et difficiles à vivre pour les concernés (Mizzi, 2022)³.

¹ Le problème des mariages stable peut se décrire ainsi : étant donné n hommes, n femmes et leurs listes de préférence, former des couples de façon qu'aucun couple n'ait intérêt à échanger de partenaires. Pour l'affectation dans le supérieur, il s'agit de trouver l'affectation de n étudiants dans m formations, de façon optimiser la satisfaction des étudiants et formations.

² On dit qu'un algorithme est manipulable lorsque mentir permet d'en modifier le résultat à son avantage. Le tirage au sort prenait en compte l'ordre des vœux, et les candidats avaient donc intérêt à classer les filières en tension en premier vœux, y compris en mentant sur leurs préférences réelles, pour augmenter leurs chances d'admission.

³ Pour limiter cet effet, les candidats peuvent désormais utiliser un "répondeur automatique", qui permet de hiérarchiser ses vœux à l'avance... Comme le permettait APB.

Toutefois, en amont de cette procédure, l'orientation des jeunes est réfléchi et indexé aux discussions et échanges avec tout un ensemble de partenaires scolaires, familiaux et juvéniles (Dubet, 1994; Dubet & Martuccelli, 1996; Galland & Oberti, 1996; Zaffran, 2010; Zanten, 2009). Parfois, l'orientation est "subie" et nous pouvons parler de "défaut d'orientation", car ce sont justement les étudiants qui n'ont pas obtenu le choix qu'ils espéraient, généralement mûri et réfléchi, qui ont tendance à être qualifiés de "décrocheurs", c'est-à-dire qui sortent du cursus sans avoir décrochés le diplôme (Sarfati, 2013). Quoi qu'il en soit, les "consommateurs" d'études (Ballion, 1982) au sein de "quasi-marchés" (Felouzis et al., 2013; Felouzis & Perroton, 2007) sont pris dans des logiques techniques et des dimensions interpersonnelles, rationnelles et émotionnelles (Hochschild, 2003; Illouz, 2006; Mizzi, 2022). Parallèlement, la réforme Orientation et Réussite des Étudiants explicite et généralise désormais la sélection à l'ensemble de l'enseignement supérieur jusqu'ici plutôt segmenté (Bourdieu, Pierre, 1989; Ringer, 2003; Verley & Zilloniz, 2010). Ce surcroît de travail s'impose alors même que le fait d'interroger le sens de la justice dans les processus de sélection à l'université n'est pas chose nouvelle (Goastellec 2004, 2020; Frouillou, 2016), mais suit une logique en rapport avec des préoccupations de l'insertion professionnelle et de la montée d'une expertise pédagogique soucieuse de résultats (Derouet, 1992). Si la tendance est à l'automatisation du tri (O'Neil, 2018), Parcoursup demeure une somme d'actions humaines entre stratégies des candidats et décisions collégiales des commissions d'examen des vœux (CEV).

Méthode

Nos résultats s'appuient sur une "double-enquête". Sur le *recto*, un suivi du processus de Parcoursup d'une cohorte lycéens et lycéennes de la région Nouvelle-Aquitaine, répartis entre les villes de Bordeaux, Mont de Marsan, Saintes, La Rochelle et Niort. Le total de lycéens interrogés s'élève à 34, entre 2018 et 2021. L'intérêt de l'analyse ici présentée réside dans son caractère longitudinal : en effet, chacun de ces lycéens a été rencontré de deux à quatre fois entre les mois de mars et août, ce qui permet l'opération d'un suivi *in itinere* du processus et des décisions prises par les candidats en amont du processus ainsi que dans son cœur, depuis la réflexion jusqu'à sa cristallisation. Le *verso* repose sur des entretiens semi-directifs menés avec 11 responsables des commissions d'examen des vœux (CEV) d'universités bordelaises et paloises. En cela, en interrogeant les acteurs se trouvant "devant" et "derrière" l'écran, nous procéderons à une "sociologie de Parcoursup" visant à rendre intelligible les effets de contextes fertiles aux stratégies des candidats et des formations.

Nous couplerons cette enquête qualitative avec une approche quantitative exploitant les données ouvertes du gouvernement, concernant les lycées et formations supérieures de Nouvelle-Aquitaine.

Résultats

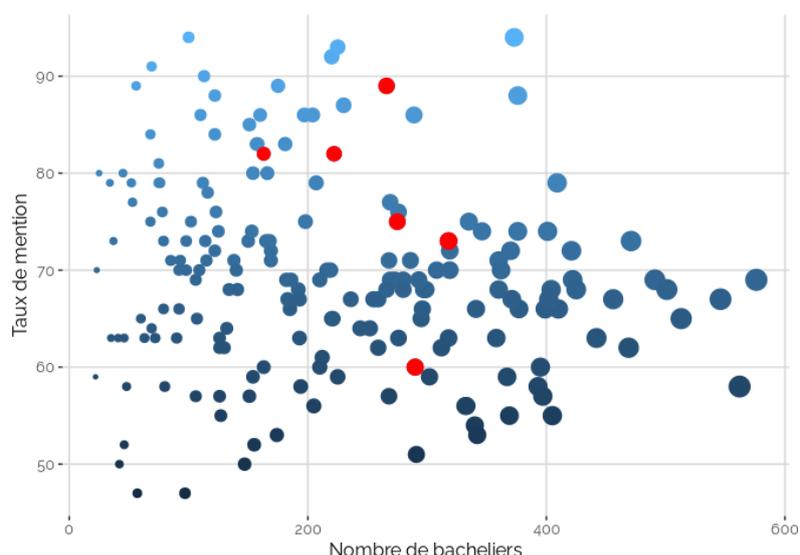


Figure 1: Carte des lycées des participants

La Figure 1 montre les lycées de Nouvelle-Aquitaine en fonction du nombre de lauréats au baccalauréat, et du taux de mention. À droite, nous y recherchons les plus grands lycées et en haut les plus "performants". Les points rouges indiquent les établissements des candidats enquêtés qui occupent une position centrale.

De "l'autre côté de l'écran", les commissions d'examen des vœux, qui s'adonnent à de multiples réunions dans le but d'opérer le tri des candidatures selon des critères répondant à des besoins de justesse et de justice. Ces réunions sont longues, répétitives et peu gratifiantes. Du côté des universitaires, c'est une charge supplémentaire. Beaucoup n'ont pas vraiment les moyens humains pour accomplir cette tâche avec diligence. Si les moyens techniques sont au rendez-vous, il faut d'une part en assurer la maîtrise des rouages, et d'autre part en éviter dysfonctionnements.

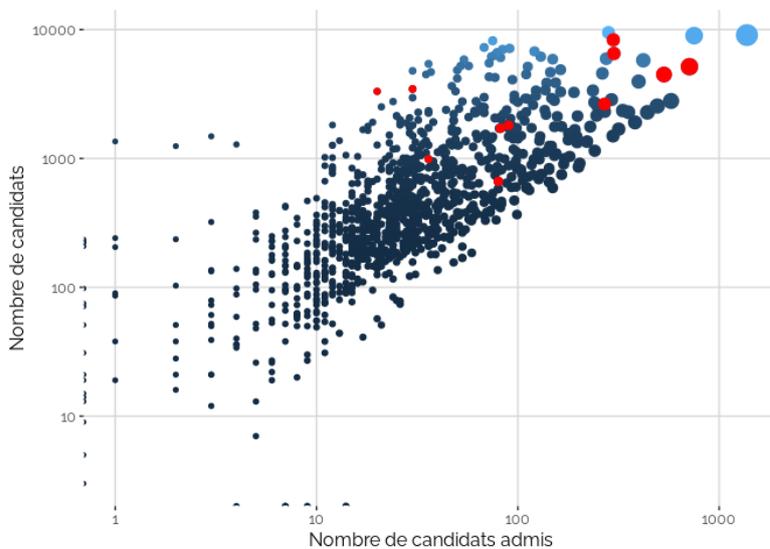


Figure 2 : carte des formations

La Figure 2 montre les formations de Nouvelle-Aquitaine en fonction du nombre de candidats, et du taux d'accès (100 % correspondant aux filières non sélectives). À droite, nous y cherchons les plus grandes formations et en bas les plus difficiles d'accès. Les points rouges indiquent la position des formations des enquêtés des CEV, qui occupent tout le champ des formations.

Les entretiens montrent d'abord que les lycéens estiment majoritairement que la procédure de Parcoursup est plus juste que celle d'APB, notamment eu égard du très impopulaire tirage au sort. Dans leurs discours, des arguments en faveur de la méritocratie y sont avancés. Ce gain de justice a un coût : celui d'une préparation plus exigeante et chronophage des dossiers de candidatures pour la procédure. La procédure est longue, stressante, et peut se révéler inefficace lorsque des candidats finissent par accepter une proposition qu'ils ne désirent pas forcément et qui a été encodée sur Parcoursup du fait des injonctions de leur entourage à émettre le plus de vœux possibles. La lenteur du processus entraîne parfois des changements de postures chez des candidats qui, bien que l'estimant juste en amont, ressentent de l'injustice en aval.

Du côté des CEV, si la qualité technique de la plateforme est saluée, les "sélectionneurs" regrettent les ralentissements dus aux problèmes techniques. La définition des critères d'évaluation prend nettement moins de temps que l'administration de la plateforme et l'étude des candidatures, au sein de commissions réduites par l'absence de motivation des collègues pour y participer. Les critères de tri utilisés sont essentiellement quantitatifs, les études qualitatives étant souvent réservées aux dossiers inclassables. Les responsables se demandent parfois quel est le sens de cette procédure finalement très impersonnelle. Certains regrettent même de se donner tant de mal pour finalement ne pas remplir leurs capacités d'accueil, alors que d'autres universités demeurent "en tension". Lycéens et universitaires partagent généralement les valeurs méritocratiques, et acceptent le principe de sélection étendue aux Licences. Leurs préoccupations communes restent cependant la suivante : dans quelle mesure le mérite est-il correctement évalué ? Tous en doutent, mais si l'expérience est ponctuelle pour la plupart des lycéens, elle se répète inlassablement pour les sélectionneurs.

Mots clés : Parcoursup ; Sélection ; Algorithme ; Enseignement supérieur

Bibliographie

- Ballion, R. (1982). *Les consommateurs d'école. Stratégies éducatives des familles*. Stock.
- Bourdieu, P. (1989). *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Les éditions de minuit.
- Chauvel, S., & Huguée, C. (2019). Enseignement supérieur : L'art et les manières de sélectionner. *Introduction. Sociologie*, 2(10), 1–2. <http://journals.openedition.org/sociologie/5451>
- Derouet, J.-L. (1992). *École et Justice*. Éditions Métailié. <https://doi.org/10.3917/meta.derou.1992.01>
- Dubet, F. (1994). Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse. *Revue française de sociologie*, 35(4), 511–532. <https://doi.org/10.2307/3322182>
- Dubet, F. (2006). *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*. Le Seuil.
- Dubet, F., & Martuccelli, D. (1996). Les parents et l'école : Classes populaires et classes moyennes. *Lien social et Politiques*, (35), 109–121. <https://doi.org/10.7202/005092ar>
- Dubins, L. E., & Freedman, D. A. (1981). Machiavelli and the Gale-Shapley Algorithm. *The American Mathematical Monthly*, 88(7), 485–494. <https://doi.org/10.2307/2321753>
- Felouzis, G., Maroy, C., & Van Zanten, A. (2013). *Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation*. PUF.
- Felouzis, G. & Perroton, J. (2007). Les "marchés scolaires" : une analyse en termes d'économie de la qualité. *Revue française de sociologie*, 4(48), 693–722. <https://doi.org/10.3917/rfs.484.0693>
- Frouillou, L. (2016). *Admission post-bac : Un "libre choix" sous contrainte algorithmique*. Justice spatiale - Spatial justice, 10, 1–29. <https://shs.hal.science/halshs-01507148>
- Frouillou, L., Pin, C., & Zanten, A. van. (2019). Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur. La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes. *Sociologie*, 10(2), 209–215. <https://doi.org/10.3917/socio.102.0209>
- Gale, D., & Shapley, L. S. (1962). College Admissions and the Stability of Marriage. *The American Mathematical Monthly*, 69(1), 1–16. <https://doi.org/10.2307/2312726>
- Galland, O., & Oberti, M. (1996). *Les étudiants*. La découverte. hal-03393261
- Goastellec, G. (2004). Entre politique des quotas et égalité : L'université de Californie à Berkeley. *Cahiers internationaux de sociologie*, 116(1), 141–164. <https://doi.org/10.3917/cis.116.0141>
- Goastellec, G. (2020). Le sens de la justice dans l'accès à l'université : Les apports de la longue durée. *L'année sociologique*, 70(2), 283–312. <https://doi.org/10.3917/anso.202.0283>
- Hochschild, A. R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 9(1), 19–49. <https://doi.org/10.3917/trav.009.0019>
- Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Le Seuil.
- Mizzi, A. (2022). La gestion émotionnelle de Parcoursup. Une épreuve entre inégalités de ressources et d'incertitudes. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 51(1), 137–162. <http://journals.openedition.org/osp/15873>
- O'Neil, C. (2018). *Algorithmes : La bombe à retardement*. Les Arènes.
- Ringer, F. (2003). La segmentation des systèmes d'enseignement. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 149(4), 6–20. <https://doi.org/10.3917/arss.149.0006>
- Sarfati, F. (2013). Peut-on décrocher de l'université ?. *Agora débats/jeunesses*, 63(1), 7–21. <https://doi.org/10.3917/agora.063.0007>
- Verley, E., & Zilloniz, S. (2010). L'enseignement supérieur en France : Un espace segmenté qui limite l'égalisation des chances. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 110, 5–18. <http://journals.openedition.org/formationemploi/2914>
- Zaffran, J. (2010). *Le temps de l'adolescence : Entre contrainte et liberté*. PUR?
- Zanten, A. van. (2009). Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : Deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants. *Informations sociales*, 154(4), 80–87. <https://doi.org/10.3917/inso.154.0080>